

► **Lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours**

Vous avez des volailles ou d'autres oiseaux captifs, vous devez impérativement :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour,
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux et signaler toute mortalité anormale,
- empêcher les oiseaux sauvages d'accéder aux aliments et à l'eau de boisson de vos volailles.

Vous êtes également tenus de vous déclarer auprès de la mairie.

► **Centre de loisirs**

Ouvert du 22 au 26 février pendant les vacances d'hiver.

► **Actualité de la bibliothèque**

Vous ne lisez pas ? Vous ne lisez plus ? Vous ne savez pas quoi lire ? Dès février, la bibliothèque vous propose un nouvel espace « Facile à lire » avec des livres sélectionnés pour vous.



En mars, venez découvrir l'exposition sur Grégoire Solotareff, auteur d'albums pour les enfants.

► **Semaine pour les alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars : ensemble cultivons l'avenir !**

Initié par un collectif en 2005, la Semaine pour les alternatives aux pesticides vous informe sur les dangers sanitaires et environnementaux des pesticides et fait la promotion de leurs alternatives.

Du 20 au 30 mars chaque année, tout un symbole : les premiers jours du printemps avec le retour des oiseaux et du beau temps, mais aussi des épandages dans les champs.



La Semaine pour les alternatives aux pesticides est l'occasion pour les acteurs locaux de se mobiliser afin de démontrer que les alternatives existent et qu'elles sont viables. Cette année le thème retenu est « la souveraineté alimentaire ». Saint-Sulpice-la-Forêt proposera entre autres des animations et balades botaniques sur les plantes sauvages comestibles. Le programme détaillé est en cours d'élaboration, nous vous tiendrons informés.

► **Nouvelles venues au poulailler**

Deux nouvelles poules rousses sont arrivées le samedi 16 janvier pour agrandir notre groupe. Elles proviennent d'un élevage bio de Langouët, via l'association « Poule pour tous ». 1 000 poules sont ainsi revendues aux particuliers et sauvées de l'abattoir tous les ans en janvier.

► **COVID 19, se tenir informé • e :**
le site Internet et la lettre d'information

► **Tro Breizh 2021**

Cet été, le *Tro Breizh* reliera Dol-de-Bretagne à Rennes et les marcheurs feront une halte à Saint-Sulpice-la-Forêt le **vendredi 6 août** au soir. Toute initiative contribuant à l'accueil de ces quelque 300 randonneurs est la bienvenue : il y a des besoins d'hébergement (possiblement défrayé), de commerce (nourriture notamment) et d'animations (visites, spectacles, etc.). Les personnes, commerçants ou associations volontaires sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie (à l'attention d'Yves Picard).

► **FACEBOOK**

Pour suivre au plus près l'actualité de la commune, rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/saint.sulpice.la.foret.fr>

Infos
UTILES

MAIRIE

3 rue de l'Abbaye - 35250 Saint-Sulpice-la-Forêt
02 99 66 23 63
secretariat.mairie@saint-sulpice-la-foret.fr
www.saint-sulpice-la-foret.fr



Ouverture au public

le lundi de 14h à 18h30 (17h45 si couvre-feu à 18h)
du mardi au vendredi de 9h à 12h
le samedi de 9h à 12h (les semaines paires uniquement)
Le maire et ses adjoint-es reçoivent sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

5 route de Saint-Denis - 02 99 66 27 10
lundi de 16h30 à 18h (17h45 si couvre-feu à 18h), mercredi de 10h à 12h et 14h30 à 16h30 et samedi de 10h30 à 12h15.
biblio.stsulpicelaforet@gmail.com

ÉTAT-CIVIL

Naissance :
• Le 6 janvier 2021, Juliette Bohelay

URBANISME

Permis de construire :
• Alexis et Godeliève Munyandekwe *Maison individuelle* - 4 rue Flora-Tristan
• Charle Lefèvre et Estelle Rastrelli *Maison individuelle* - 2 rue Flora-Tristan

Déclarations préalables :

- Jérôme Abgrall *Clôture et remplacement d'ouvertures* - 8 clos de la Ransonnière
- SCI MTTE Éric Ollivier *Clôture et portail* - 4 Le Tronchay
- Jean-Pierre Diard *Coupe et abattage d'arbres* - Le Pont-Sec

► **GESTION DES DÉCHETS**

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS - Z.A. DU TRONCHAY
du 1^{er} novembre au 31 mars
lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
samedi de 14h à 17h

Conception - Impression : STP - Thurgis-Fouillard 02 99 62 49 49



Chères Sulpiciennes et Sulpiciens,

C'est dans un contexte sans précédent que je vous adresse mes vœux pour cette nouvelle année 2021. À regret, je n'aurai pas l'occasion de partager auprès de vous mes vœux comme nous le faisons habituellement. Ce moment traditionnel marquant chaque début d'année est pourtant l'occasion d'échanger sur les actions de la municipalité et de dessiner les perspectives vers lesquelles nous nous engageons.



Indépendamment des obligations et des réorganisations des services publics que nécessite la situation sanitaire liée à la COVID-19, l'équipe municipale garde le cap sur le projet que nous avons construit pour ce mandat. Les dossiers sont nombreux et la mobilisation des moyens tant techniques que financiers pour y parvenir est essentielle.

Il nous manque cependant ce qui fait l'essence de notre façon de construire nos politiques publiques : la concertation et la participation pour donner voix aux citoyens, dans la volonté d'une négociation franche et constructive, dans le respect mutuel et dans la confiance. Comme vous, nous attendons avec impatience une évolution positive à la crise sanitaire pour retrouver ce qui fait du commun.

Malgré tout, nous avançons et depuis cet été, de nombreux dossiers ont été mis à l'agenda : futures opérations d'aménagement pour accueillir de nouveaux habitants et dynamiser le cœur de bourg, nouveaux outils de communication, renforcement des actions sociales auprès des plus démunis, mise en œuvre d'une politique locale « tourisme et patrimoine », planification des opérations de voirie, pilotage du projet de création d'un nouvel accueil de loisirs et extension de l'école, réaménagement du cimetière, prospective budgétaire et fiscale, pilotage énergétique des bâtiments, suivi des dossiers métropolitains...

J'espère profondément que nous puissions en 2021 nous revoir lors de moments conviviaux et festifs, d'ateliers participatifs, d'événements culturels ou sportifs.

Habitants, acteurs associatifs, enseignants, partenaires privés, entreprises, professionnels de la santé, agriculteurs, membres du conseil des sages, agents de la collectivité... Vous tous qui contribuez à la vie et à la vitalité de notre commune, ce début d'année est pour moi l'occasion de vous remercier et de vous souhaiter sincèrement mes meilleurs vœux.

Belle et heureuse année 2021.

*Bien à vous, Yann Huaumé
Maire de Saint-Sulpice-la-Forêt*

Des paniers garnis offerts aux aînés et aux aînées de la commune

En cette période de fêtes et de pandémie, la commission d'action sociale de la commune a proposé un panier garni aux seniors en lieu et place du traditionnel repas de fin d'année qui est reporté à une date ultérieure plus favorable.

Une première distribution a eu lieu le samedi 10 janvier à la salle du conseil. Ce fut l'occasion pour les aîné-es de rencontrer les nouveaux et nouvelles élu-es membres de la commission. Pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, les paniers ont été livrés à domicile par des élu-es et des bénévoles de la réserve civique.

Un bouquet de fleurs a été offert à notre doyen et notre doyenne. Un moment chaleureux dans cette période de distanciation sociale.



Conseil municipal DU 16 DÉCEMBRE

Alarmes à l'école

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le conseil décide de sécuriser l'école. Deux boutons d'alarme PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) seront installés, un à l'entrée de l'école maternelle et un autre à l'entrée de l'école élémentaire avec 6 diffuseurs sonores. Le devis s'élève à 4 758 €, subventionné à 80 % soit un montant de 1 586 € à charge de la commune.

Finances - tarifs municipaux 2021

Les tarifs municipaux augmentent de 2 % (location salle

polyvalente, tarifs funéraires...). Ces nouveaux tarifs sont consultables sur le site de la commune.

Finances - tarifs ALSH

Le conseil accepte la proposition de l'UFCV d'augmenter de 1,5 % le tarif de l'ALSH.

Versement d'une prime exceptionnelle Covid 19

Une prime de 250 € a été versée à tous les agents communaux, particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 pour assurer la continuité du service public.

Conseil municipal DU 13 JANVIER

Projet de pacte de gouvernance de Rennes métropole

Le conseil de Rennes métropole a décidé d'engager l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre la métropole

et les communes membres. Un groupe-projet associant des élus communaux et des élus communautaires a réalisé un bilan de la gouvernance et du fonctionnement des instances de Rennes métropole. Il propose une nouvelle organisation des instances de travail : réseaux d'élus, groupes de projet, groupes de travail et comités de pilotage. En plus des groupes de secteurs existants et de la conférence des maires, cette organisation doit garantir la bonne articulation des niveaux communal et métropolitain. Le conseil municipal émet un avis favorable sur ce projet.

Finances - Attribution d'un fond de concours par Rennes métropole pour la construction d'un accueil de loisirs et d'une classe maternelle

Le montant attribué pour ce projet est de 400 000 € (montant maximum attribuable).

Location du local 9 rue de la Grange

Ce local est loué pour une activité de conseil en stratégie commerciale et développement d'entreprises, pour un loyer mensuel de 200 € hors charges et pour une durée d'un an renouvelable dans le cadre d'une convention de jouissance précaire.



Retrouvez le compte-rendu intégral sur saint-sulpice-la-foret.fr/vie-municipale/

La Boune Aney tertous !

Nombreux se sont interrogés sur cette drôle de langue au bas de la première manchette de l'année...

Il s'agit du gallo, l'une des deux langues historiques de Bretagne avec le breton.

Ni patois, ni dialecte, le gallo est une langue romane, la langue d'oïl de la Haute-Bretagne. Il est traditionnellement parlé en Ille-et-Vilaine et il est la langue principale dans cette région jusqu'aux années 1950.

Si le gallo reste une langue vivante, la population gallsante est vieillissante et il devient urgent d'encourager la transmission de cette langue pour la sauvegarder. Depuis 2009, le gallo est ainsi classé par l'Unesco comme une « langue sérieusement en danger ».

Alors pourquoi pas un petit mot de gallo de temps en temps dans l'Écho ?...

Un inventaire de tous à chacun

Municipalité, associations et citoyens mobilisés autour de l'inventaire culturel matériel et immatériel de la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt

À u mois de septembre dernier, la mairie a reçu le soutien de la région Bretagne dans le cadre de l'appel à projets « S'engager ensemble pour le patrimoine breton ».

Dans un premier temps, ce projet intitulé « Un inventaire de tous à chacun » a pour but d'inventorier les témoignages des habitants et les documents d'archive privés (cartes postales, lettres, photographies...) relatant l'histoire de notre commune et de les mettre en lien avec les inventaires déjà existants sur le patrimoine bâti et mobilier.

Cette démarche se voulant résolument vivante et participative, elle s'organisera autour d'un collectif de pilotage, d'ateliers et de moments festifs. Elle fera l'objet de restitutions publiques. Par ailleurs, l'inventaire réalisé sera intégré au site de la région Bretagne (<http://patrimoine.region-bretagne.fr/>). Il sera valorisé au travers un parcours d'interprétation, de photos en grand format et tout support permettant la diffusion des éléments recueillis.

Pour initier ce travail d'inventaire qui sera conduit sur 2 ans, nous souhaitons connaître les habitants, habitantes et acteurs locaux qui souhaiteraient participer à ce projet pour partager ou recueillir les « petites histoires locales » et tous les documents d'archive sur la commune (du 12^e siècle à nos jours).



Nous vous invitons à contacter Guy Jouvinier, conseiller délégué au Tourisme en charge de ce projet - guy.jouvinier@saint-sulpice-la-foret.fr pour organiser des rencontres. Vous pouvez également passer directement par le secrétariat de la mairie au 02 99 66 23 63.

Trois jeunes s'engagent dans notre commune

Nous sommes l'équipe Glarah (Gaël, Clara, et Sarah), trois jeunes volontaires en service civique à Unis-Cité. Nous avons hâte d'intervenir auprès des habitants de Saint-Sulpice-la-Forêt, de janvier à juin 2021, pour mettre en place des ateliers autour de l'environnement et du numérique. Nous avons trois programmes :

- "Médiaterre", qui promeut les enjeux de la transition écologique à travers plusieurs thématiques (l'eau, la consommation responsable, l'agriculture urbaine...),
- "Jeunes Citoyens du numérique", qui sensibilise les jeunes autour de la programmation, de l'intelligence artificielle et de la citoyenneté numérique,

- "Les Connectés", qui accompagne les + de 50 ans souhaitant développer leurs compétences dans le domaine du numérique (administration, communication, loisirs...).

Nous interviendrons les lundis et jeudis avec les enfants de l'école primaire sur le temps du midi et auprès des seniors les après-midis, en coordination avec le Conseil des Sages.

Pour en savoir plus sur les programmes :

www.uniscite.fr/antenne/rennes-bretagne/



APE, Association des parents d'élèves de Saint-Sulpice-la-Forêt

En décembre, l'APE a mené deux actions qui ont remporté un franc succès en dépit du contexte difficile. Une vente de soupe a été réalisée lors du marché du vendredi soir afin de récolter des fonds au profit des élèves, permettant une participation financière aux projets de l'école.

En parallèle, l'APE a organisé une collecte de jouets dont la distribution a été menée localement en collaboration avec Des arbres et des papiers, ainsi que le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Malgré ces mois difficiles liés à la Covid-19, l'APE est heureuse d'avoir pu maintenir certaines de ses actions et elle continue d'être active, s'adaptant aux contraintes sanitaires en faisant preuve d'imagination.

Aménagement & entretien des rues : qui fait quoi ?

ce que fait Rennes Métropole (bleu)
ce que font les communes (vert)

Pour signaler une anomalie à Rennes Métropole : metropole.rennes.fr/mes-demarches
Pour signaler une anomalie à votre commune : rapprochez-vous de votre mairie.

- le mobilier urbain
- le mobilier de propreté et les dépôts sauvages de déchets
- la chaussée, les voies de bus et aménagements cyclables
- la signalétique routière
- les points d'apport volontaire déchets
- les réseaux de collecte des eaux pluviales
- les horodateurs
- le stationnement
- les bacs déchets
- l'éclairage public
- les feux tricolores
- les panneaux d'affichage
- les jardinières et aménagements paysagers
- les panneaux « plan de ville »